

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 15 mai 2024

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie MONNIER, membre du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- M. Laurent MOIGNE, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 13h05

Heure de fin : 14h15

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2024
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finance
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication
9. Commission AES
10. Commission Transports
11. Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
12. Divers
13. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MARS 2024

Le compte-rendu de la réunion du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Le DAF présente la répartition budgétaire concernant l'exécution des budgets en dépenses et en recettes pour le trimestre janvier-mars. Globalement, les dépenses sont conformes aux objectifs, étant inférieures de 2 157 939 THB par rapport aux prévisions budgétaires trimestrielles. En revanche, les recettes sont légèrement en deçà du budget de 186 800 THB. Il souligne quelques difficultés potentielles à venir dans le respect des prévisions budgétaires concernant les recettes.

Dépenses

Le tableau suivant montre une baisse au niveau des dépenses d'achats, les dépenses exécutées s'élèvent à 14 504 688 THB par rapport au budget initial de 17 111 000 THB, principalement dû à des économies sur les achats, notamment en raison de retards dans la commande des fournitures pédagogiques pour l'année scolaire 2024-2025. Les dépenses d'électricité sont conformes aux prévisions, après avoir été en décalage l'année précédente. Cependant, des dépassements sur les factures d'eau nécessitent une analyse plus approfondie.

Concernant les sous-traitances et les charges extérieures, notamment en ce qui concerne les loyers et la société de sécurité, l'exécution est conforme. Les dépenses de restauration sont conformes à la prévision pour l'instant ce qui est une bonne chose car elles ont un impact significatif sur le budget.

Un léger dépassement est remarqué sur les impôts et taxes en raison de taxes à payer concernant le non emploi de personnes handicapées, le montant s'élève à 58 383 THB.

En ce qui concerne les dépenses de charges de personnel, elles sont pour l'instant conformes aux prévisions.. Sur les autres charges, M. MONIER évoque un dépassement plus important que prévu dû aux abattements et exonérations ainsi qu'à la facture des résidents, lié à un rappel de primes à payer.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Dans les charges exceptionnelles, on peut noter un gain de change en faveur du LFIB de 290 636 THB.

Compte tenu de ces éléments, l'exécution globale du budget est conforme aux prévisions avec un écart positif de 2 157 939 THB sur la période.

Nature de charges	1er TR 2024	Exécuté 1er TR 2024	Ecart	Taux d'exécution
Achats				
TOTAL	17 111 000,00	14 504 688,76	2 606 311,24	84,77%
Sous traitance et services extérieurs				
TOTAL	11 723 880,00	11 656 981,67	66 898,33	99,43%
Autres services extérieurs				
TOTAL	9 190 035,00	8 826 520,19	363 514,81	96,04%
Impôts et taxes et versement assimilés				
TOTAL	117 000,00	175 383,00	-58 383,00	149,90%
Charges de personnel (contrats locaux)				
TOTAL	46 388 902,75	46 453 405,73	-64 502,98	100,14%
Autres Charges de gestion courante				
TOTAL	31 923 792,21	32 970 327,49	-1 046 535,28	103,28%
Charges financières				
TOTAL	0	0,00	0,00	
Charges exceptionnelles				
TOTAL		-290 636,86	290 636,86	#DIV/0!
Dotations aux amortissements et provisions				
TOTAL				0,00
TOTAL GENERAL	116 454 609,96	114 296 669,98	2 157 939,98	98,15%

Recettes

A l'issue du premier trimestre, au niveau des recettes on constate une certaine concordance entre la prévision budgétaire (120 588 987 THB) et le réalisé (120 402 187 THB).

Toutefois, on observe une baisse des droits de première inscription et une tendance à la baisse du nombre de nouvelles inscriptions avec près de 12 inscriptions de moins par rapport à mars 2023, et une baisse équivalente en recettes de 1,8 million de THB. Sur le mois d'avril on assiste également à une diminution de trois inscriptions. Le mois de mai, qui est le mois le plus important en termes de nouvelles inscriptions sera donc déterminant.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE **– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

En terme d'effectif global cette perte est toutefois compensée par un nombre d'élèves réinscrits plus importants que prévu à ce stade, ce qui restera à confirmer par la suite. Cette projection de nouvelles inscriptions moins importantes semblent liées, notamment pour ce qui est du public thaï, aux événements récents et aux difficultés pour le LFIB de communiquer à cette occasion.

M. Reynaud propose à la Direction de revoir le plan de marketing et de communication afin de mettre en avant les aspects positifs de l'école et de ses activités. M. MONIER confirme que des récentes actions ont été entreprises par l'école (porte ouverte en Avril), mais qu'il faut que le climat s'apaise pour pouvoir communiquer sereinement.

Concernant les départs des élèves, M. FENART souligne qu'il s'agit également d'un changement de mutation professionnelle des familles. Il précise que la plupart des départs concernent des familles cherchant des enseignements en français ou en anglais.

M. MOIGNE suggère d'attirer de nouvelles familles, en particulier des publics chinois.

M. REYNAUD évoque la possibilité d'explorer des forums d'écoles internationales dans d'autres pays étrangers pour attirer davantage de familles, ainsi que l'idée de créer un internat pour élargir l'attrait régional de l'école.

Concernant les produits des activités annexes, tels que la location du parking et la facturation de Prozap, les budgets exécutés sont proches des estimations.

M. REYNAUD questionne le cadre des frais de Prozap, en demandant si les pratiques sont similaires à celles des années précédentes en termes de frais supportés par les parents et les frais réels. M. MONIER confirme que généralement, les frais supportés par les familles restent inférieurs aux coûts réels. Le DAF souligne également qu'un objectif est de veiller à ce que les familles ne paient pas plus que nécessaire. Il mentionne qu'au cours de l'année précédente, les budgets étaient sous-estimés de 15 à 16% en raison de la fixation des prix des billets d'avion au moment de la soumission des projets, contrairement au coût réel au moment du départ. Pour remédier à cela, l'introduction d'un coefficient multiplicateur est envisagée pour anticiper les coûts réels des billets.

En conclusion, on doit veiller à l'évolution des recettes et ajuster les dépenses en conséquence.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Nature des recettes	1er TR 2024	Exécuté 1er TR	Ecart	Taux d'Exécution
Prestations de services				
TOTAL	113 516 861,80	113 321 513,75	-195 348,05	99,83%
Autres produits des activités annexes				
TOTAL	1 370 000,00	1 367 807,32	-2 192,68	99,84%
Subventions et dons				
TOTAL	5 702 126,00	5 702 126,00	0,00	100,00%
Produits financiers				
TOTAL	0,00	10 740,19	10 740,19	#DIV/0!
Produits exceptionnels				
TOTAL			0	#DIV/0!
Reprises sur provisions pour risques et charges				
TOTAL			0,00	
TOTAL GENERAL	120 588 987,80	120 402 187,26	-186 800,54	99,85%

Investissements

Les investissements prévus s'élèvent à 10 846 000 THB, 1 819 094 THB, représentant 16 à 17%, ont été réalisés au cours du premier trimestre 2024. Cette proportion est cohérente avec l'avancement actuel des dossiers.

En ce qui concerne les dépenses spécifiques, le service informatique a déjà utilisé un tiers de son budget. Le mobilier de classe secondaire a été livré en avril, et impactera les dépenses du 2ème trimestre. Ces dépenses pour ce mobilier se sont élevées à 670 000 THB, elles concernent les salles de classe du bâtiment D.

Les investissements majeurs notamment ceux liés aux travaux impacteront le budget pendant l'été. A noter que le coût réel des passages anti pluie est en dépassement de 1 million par rapport à la prévision budgétaire.

Un montant de 1,9 million est dédié à l'aménagement de bureaux, pour préparer notamment l'installation de l'IEN et également la création d'une salle de classe supplémentaire. Les détails précis seront communiqués ultérieurement.

D'autres dépenses imprévues incluent la création d'un espace protégé pour le stockage de produits chimiques, le renforcement de la sécurité des portes d'entrée avec des systèmes de protections digitales, ainsi que l'achat de robots pour l'enseignement primaire et la mise en place des systèmes audio.

Dans l'ensemble, les fonds ont été gérés conformément aux prévisions, compte tenu des divers projets et ajustements nécessaires au cours de l'année.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Nature des Investissements

	Budget	Réalisé	Ecart
meublier classe secondaire			
meublier classe secondaire	1 000 000,00		1 000 000,00

	Budget	Réalisé	Ecart
matériel informatique			
matériel informatique	3 786 000,00		-3 786 000,00
Réseau sans fil centralisé		179 225,00	179 225,00
ordinateurs portables		116 990,00	
video projecteurs		238 182,00	
renouvellement des IPADS		523 650,00	
Total	3 786 000,00	1 058 047,00	2 727 953,00

	Budget	Réalisé	Ecart
TRAVAUX			
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour éviter la pluie	1 300 000,00		1 300 000,00
Nouvel aménagement de bureaux/ salle de classe dans le cadre de la venue de l'IEN puis du CPAIEN	1 900 000,00		
Rénovation toilette de l'école primaire	1 000 000,00		
Changement gouttières defectueuses	200 000,00		
Remplacement de pompes à l'école maternellet et à l'école primaire	380 000,00		
Total	4 780 000,00	0,00	4 780 000,00

	Budget	Réalisé	Ecart
Investissements travaux non définis			
Travaux non definis	455 000,00		
Création d'un espace protégé pour isoler les pdts chimiques		42 800,00	
Aménagement des portes d'entrée espace d'accueil		20 000,00	
Total	455 000,00	62 800,00	392 200,00

	Budget	Réalisé	Ecart
matériels ou autres non définis			
matériels non définis	700 000,00		
matériels incendie	125 000,00		
matériels pédagogiques (robot, panneaux de basket)		410 247,27	
remplacement système audio alorme confinement		288 000,00	
Total	825 000,00	698 247,27	126 752,73

TOTAL acquisitions 2022	10 846 000,00	1 819 094,27	9 026 905,73
--------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------

16,77%

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Impayés

La question des impayés est une source de préoccupation constante. Le LFIB est confronté à des montants impayés de l'ordre de 26 millions à la date du 30 avril 2024, comparé à 25 millions l'année précédente. Les impayés pour la période allant du 1er septembre au 15 mars s'élèvent à 4,8 millions, alors que le montant était seulement de 2,5 millions l'année passée. Cela s'explique notamment par la présence de certains anciens bénéficiaires de bourses, désormais exclus par la commission de bourse, qui ont inscrit leurs enfants sans régler les frais de scolarité. Pour cette raison, il est à craindre que le montant des impayés soit plus élevé cette année.

L'école a établi un partenariat avec un avocat pour relancer les débiteurs, ce qui donne des résultats positifs. Certains débiteurs ont commencé à régler leurs dettes dès la menace d'intervention légale.

Pour les élèves scolarisés l'école ne permet désormais l'inscription aux activités AS, AES ou PROZAP que si la famille est complètement à jour avec ses frais de scolarité.

La situation s'est toutefois considérablement améliorée avec un pourcentage d'impayés réduit à 0,5% de l'ensemble des paiements, comparé à 8% auparavant. Cependant, le LFIB doit rester vigilant cette année car la dette impayée pourrait finalement atteindre environ 4 millions.

Point sur les impayés à la date du 30 avril 2024

Impayés antérieurs à l'année scolaire 2023-2024 (élèves non admis)	1 938 646,03
Impayés antérieurs à l'année scolaire 2023-2024 (élèves admis)	340 671,56
Impayés sur la période 1er septembre-15 mars 2024 (avant appel dernière tranche)	4 815 764,36
Impayés sur la période 15 mars - 30 juin 2024	19 150 012,31
TOTAL	26 245 094,26

Point sur les impayés à la date du 24 avril 2023

Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis)	1 786 493,07
Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves admis)	1 360 259,72
Impayés sur la période 1er septembre-15 mars 2023 (avant appel dernière tranche)	2 536 555,48
Impayés sur la période 15 mars - 30 juin 2023	20 091 303,13
TOTAL	25 774 611,40

Pour info point en 2022-2023 avant restitution T1 2023

Impayés antérieurs à l'année scolaire 2021-2022	7 555 059,13
Impayés sur la période 1er septembre -15 mars 2022 (avant appel dernière tranche)	8 316 844,00
Impayés sur la période 15 mars - 30 juin 2022	20 938 679,08
TOTAL	36 810 582,21

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

5. COMMISSION RH

Depuis la dernière réunion, deux recrutements pour des postes de professeurs des écoles ont été finalisés. Actuellement, le processus de recrutement pour le poste de secrétaire de l'IEN (Inspecteur d'Education Nationale) ainsi que pour le conseil principal d'éducation est en cours. De plus, un nouveau poste d'assistant d'éducation à mi-temps a été créé pour renforcer le travail de l'équipe de la vie scolaire et une annonce officielle pour ce poste sera bientôt publiée en ligne.

M. REAUD informe que la réunion du dialogue social a eu lieu le 27 mars, et rappelle qu'une prochaine réunion de la commission RH est prévue pour le 27 mai.

6. COMMISSION CANTINE

La réunion avec l'Epicure a eu lieu le 2 mai.

Lors de cette réunion avec la direction d'Epicure, un suivi général du travail à la cantine a été effectué, ainsi que des discussions sur leur expansion vers Hong Kong. La qualité de la cantine est satisfaisante cette année, avec extrêmement peu d'emails de plaintes envoyés par des parents.

En ce qui concerne le Café Di Maria, après avoir discuté avec la propriétaire, il a été confirmé qu'elle ne comptait pas rompre le contrat comme le disait la rumeur. Elle devra quitter son poste en raison de problèmes de santé et ne pourra plus être présente physiquement aussi souvent pour gérer le travail sur le terrain. Elle a justement agrandi son équipe et les forme pour pouvoir continuer à assurer leurs services en son absence. Elle continuera à superviser le projet à distance et souhaite travailler avec l'établissement à long terme.

7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

Pendant les vacances d'avril, plusieurs travaux ont été effectués. La construction des abris contre la pluie a débuté sur deux zones : celle menant au gymnase et la salle des orthophonistes ainsi que celle menant aux salles de thaï. Cependant, la zone prévue, le long de la cour du secondaire vers l'infirmerie n'a pas pu être réalisée à cause de contraintes techniques pour éviter d'impacter des fils souterrains. Cette partie des travaux a été reportée aux vacances d'été et c'est celle menant vers les salles de thaï qui a été construite à la place.

Les autres travaux prévus ont bien été effectués, notamment la repeinte des 6 salles de français du bâtiment D ainsi que le remplacement des tables et chaises dans ces salles, avec des retours positifs des enseignants.

D'autres travaux sont en cours de planification pour les vacances d'été, notamment la création d'une nouvelle salle de classe au secondaire. Les cahiers des charges sont en cours de finalisation par le responsable technique, et une réunion sera bientôt organisée pour discuter de ces plans et fixer une date de lancement des appels d'offres.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

8. COMMISSION COMMUNICATION

Le nouveau site web est opérationnel depuis le 5 mai, disponible en français et en anglais, cependant la traduction du contenu en thaï nécessite encore du travail.

En ce qui concerne la gestion du contenu, M. SCHMITT a identifié quelques besoins d'ajustements en soulignant qu'actuellement l'école ne peut pas apporter directement des modifications et doit passer par le prestataire. M. REAUD confirme que la responsable de la communication est en train de suivre une formation de la part du prestataire pour lui permettre de prendre en charge ces tâches opérationnelles. L'école envisage également de former d'autres personnes pour modifier et ajouter du contenu sur des pages spécifiques du site liées à leur travail.

M. REYNAUD demande, concernant les montages, si le LFIB prévoit d'analyser les performances du site. M. REAUD répond que cela fait partie du contrat signé avec le prestataire. Il doit effectuer un travail d'analyse et fournir des recommandations.

M. SCHMITT souligne l'importance de prendre en main le site pour qu'il soit plus autonome et fluide notamment sur les smartphones, et mentionne les améliorations apportées au nouveau site, notamment son caractère plus moderne, agréable et interactif.

9. COMMISSION AES

Lors de la réunion de la commission AES, plusieurs points ont été abordés. Premièrement, une enquête de satisfaction des parents a été lancée via la Lettre aux Parents de mai. Les résultats de cette enquête sont en cours de collecte et d'analyse. Un listing des parents dont les enfants ne se sont pas réinscrits pour une activité au semestre 2, alors qu'ils avaient participé au semestre 1, a été obtenu. Un sondage ciblé sur ces parents est prévu pour comprendre les raisons de non-réinscription.

Deuxièmement, il a été convenu de reprogrammer les observations de séance pour le 1 juin. Ces observations visent à évaluer la qualité des activités proposées, l'implication des enfants, et à fournir des recommandations aux animateurs si nécessaire.

Concernant la fête des AES, initialement prévue le samedi 15 juin, elle a été déplacée d'une semaine au 22 juin en raison d'un événement des JO organisé par l'Ambassade de France.

10. COMMISSION TRANSPORTS

M. SCHMITT souligne l'importance du travail de la Commission Transport au cours du dernier mois, principalement en raison de l'élaboration et de la révision d'un nouvel appel d'offres.

M. REAUD rappelle les événements survenus depuis la dernière réunion, notamment la résiliation du contrat avec la société Blue Jade pour le transport scolaire, qui prendra fin à la

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

fin de cette année scolaire. Il précise que Blue Jade continuera à assurer le service jusqu'à cette date. Il souligne également la nécessité de trouver un nouveau prestataire pour l'année prochaine, ce qui nécessite la mise en place d'un nouvel appel d'offres.

Une enquête auprès des parents a été menée pour recueillir leurs avis sur les éléments du cahier des charges en construction. Suite à cela, le cahier des charges a été finalisé, publié en ligne et communiqué à quatre sociétés invitées à participer, qui ont confirmé leur participation. Actuellement, une cinquième société exprime un intérêt pour l'appel d'offres, mais reste à confirmer.

La date du 31 mai a été fixée pour que les sociétés convoquées au LFIB puissent présenter leurs offres, permettant ainsi au comité et à la commission de transport d'étudier les dossiers, de donner des retours et de sélectionner le prestataire pour l'année prochaine.

11. GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

Deux nouvelles propositions de terrain ont été reçues, mais elles dépassent largement le budget prévu de l'école. Il n'y a pas de développement concret sur la recherche d'un terrain adéquat pour le moment.

M. MOIGNE demande des informations concernant la possibilité d'un partenariat avec l'école coréenne. M. REAUD répond que cela n'avait pas encore été fait, mais faisant partie des options qui sont à étudier. En termes de calendrier, les discussions d'ordre financières sont en suspens jusqu'à la résolution du remboursement de l'emprunt pour la construction de la maternelle, prévu en 2025. À ce moment-là, l'école pourra étudier les aspects financiers liés aux différents projets et construire un plan.

M. Reaud confirme que l'objectif est de commencer à prendre des décisions à ce sujet. Il mentionne également qu'une réunion avec un parent d'élève travaillant dans le domaine immobilier sera mise en place pour échanger sur les opportunités et des options disponibles.

M. Reynaud interroge sur le calendrier précis pour la décision à prendre concernant les aspects financiers.

M. MONIER explique que les détails concernant les aspects financiers et les conseils sur la meilleure façon d'acquérir un terrain sont en cours de discussion. Il est important de prendre en compte les implications financières à long terme de l'achat du terrain. Il souligne l'importance de trouver des solutions en 2025 pour assurer une gestion financière stable, car les informations préliminaires sur les plans de rénovation sont importantes et nécessitent une recherche approfondie.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

12. DIVERS

Le DAF ajoute une information importante sur la partie financière en mentionnant que la réflexion sur le paiement en ligne progresse positivement. Une société informatique a été identifiée pour créer une interface de paiement en collaboration avec la Banque Kasikorn. Ce système est déjà opérationnel dans d'autres écoles internationales. Des discussions techniques ont eu lieu et les négociations financières sont en cours. Elles couvrent deux volets : la création de la plateforme, qui sera financée par le LFIB, et les frais de fonctionnement, qui seront pris en charge par les familles qui utilisent. Il est envisagé d'avoir deux modes de paiement : Prompt Pay, qui est gratuit, et les cartes bancaires. Les familles qui utilisent le service paieront des frais, avec un taux estimé entre 2 et 3 %, sujet à confirmation.

M. REYNAUD intervient pour clarifier si la position de la plateforme sera un Gateway accessible directement via EDUKA.

M. MONIER précise qu'il ne sera pas directement intégré à EDUKA, mais sera accessible indépendamment via un lien informatique. Il souligne les avantages de cette solution, notamment la facilité de paiement pour les familles, avec un lien direct avec leurs choix de paiements.

Il mentionne également que ce système simplifiera la vie des familles à l'étranger en leur offrant une solution de paiement adaptée à leur situation. Des discussions sont en cours pour finaliser les détails techniques et financiers.

A ce stade, la discussion se poursuit sur les aspects pratiques et les avantages pour les utilisateurs. Il est prévu de finaliser ces discussions d'ici la fin de l'année en cours.

13. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine réunion plénière avec le Bureau de l'APE sera organisée le mardi 25 juin 2024 à 13H.

L'Assemblée Générale avec le Bureau de l'APE sera organisée le mardi 25 juin 2024 à 17H30